

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS

Tél. : 06 72 60 79 34

e-mail : [info@cnahes.org](mailto:info@cnahes.org)

site : [CNAHES.org](http://CNAHES.org)

## la lettre

Numéro 20 - mai 2005

### Editorial

Le noyau de bénévoles qui fait tourner le CNAHES s'active. Les délégués régionaux se sont réunis le 3 février dernier pour échanger sur la vie des régions et présenter les travaux en cours : journées d'étude, réunions régionales, chantiers d'archives, guide-memento sur les archives, livret d'accueil pour les nouveaux adhérents. Des groupes régionaux se constituent, n'hésitez pas à vous informer et à les rejoindre.

La journée des déposants du lundi 23 mai se prépare activement en collaboration avec le Centre des Archives du Monde du Travail grâce à un petit groupe qui a déjà élaboré un programme autour du thème : « *Les archives de l'éducation spécialisée : de l'art de l'écriture dans le travail social* ». Nous nous apercevons que les professionnels de l'éducation spécialisée écrivent beaucoup : archivistes, historiens et déposants nous le confirmeront. Nous vous attendons nombreux à Roubaix. N'oubliez pas que l'aller et le retour peuvent se faire dans la journée depuis Paris...et que les franciliens sont prêts à héberger les autres régions.

A l'occasion de **notre assemblée générale, une journée de rencontre sera organisée le 21 juin** à Savigny sur Orge. Ce sera l'occasion de prendre contact avec nos collègues de l'AHES-PJM \* qui nous aident à organiser cette rencontre, et aussi l'occasion de visiter, sous la houlette de Mathias Gardet, le Centre d'exposition « *Enfants en Justice* » (XIXe-XXe siècles), que peu d'entre vous connaissent, et qui a été réalisé en partenariat avec le CNAHES. La délégation régionale Ile de France se chargera de l'accueil des participants.

Notre journée d'étude organisée par la délégation régionale Rhône-Alpes en collaboration avec le CREAL en novembre 2004 a remporté un franc succès. Plusieurs membres de la délégation travaillent actuellement à la rédaction des actes et la Délégation Générale de l'Action Sociale (DGAS) nous a promis une aide pour réaliser la publication.

Les quatre conférences de notre séminaire de Roubaix en 2003 devraient également pouvoir être publiées grâce à ce soutien.

De son côté, notre chargée de mission, Agnès Seguin, organise les chantiers d'archives en lien avec les délégués régionaux. Elle assure également notre permanence téléphonique, la bonne tenue des fonds qui nous sont confiés, l'organisation de la Commission d'entrée des fonds et du Comité de suivi tout en participant à des groupes de travail et à des journées d'étude.

Nos liens avec les différents ministères se développent.

- La collaboration avec la Direction des Archives de France (Ministère de la Culture et de la Communication) se poursuit très positivement. Au CAMT, où nous trouvons un accueil cordial pour nos manifestations, nous avons mis au point le dispositif de travail commun. Plusieurs services départementaux d'archives se sont engagés dans un travail sur les archives avec notre association.

- La Direction Générale de l'Action Sociale (Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale) se montre intéressée par nos projets et nous y trouvons une bonne écoute. Nous travaillons actuellement au renouvellement de notre convention triennale.

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice), attentive à nos travaux, nous apporte un réel soutien et étudie actuellement la possibilité de s'engager avec nous dans une convention triennale.

Ce rapide panorama permet de percevoir l'ampleur du travail réalisé par une équipe totalement bénévole, à l'exception de notre chargée de mission, technicienne indispensable à nos actions. Plusieurs organismes nous apportent un réel appui car ils ont compris l'utilité du travail que nous menons en faveur du patrimoine, de l'histoire et de la formation.

Nous comptons sur chacun de vous pour nous aider à poursuivre toutes ces actions : votre présence, votre travail, votre adhésion et votre militantisme nous sont précieux.

Roger Bello, Président

\* Association pour l'Histoire de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire des Mineurs

### Les prochains rendez-vous

**le 23 mai : La journée des déposants**  
au CAMT, Roubaix.  
(programme en page 3)

**le 21 juin : La journée de rencontre  
et l'assemblée générale**  
à la Ferme de Champagne, Savigny-sur-Orge  
(programme et convocation joints)

## Les scandales des affaires de mœurs, ou le CNAHES et les problématiques actuelles ?

Cet article a pour objet d'évoquer une question actuellement discutée dans les réunions régionales du CNAHES Alsace. C'est l'occasion d'un appel aux réflexions et aux idées des uns et des autres au-delà de notre région. La question porte en premier lieu sur les affaires de mœurs pédophiles et plus généralement des violences à enfants commises ou soupçonnées dans nos institutions ou dans d'autres lieux et qui, aujourd'hui, défraient souvent la chronique. Mais elle entraîne nécessairement aussi une réflexion sur le rôle que le CNAHES veut se donner au regard des problèmes d'aujourd'hui, en articulation avec les acteurs de terrain en exercice.

**Certains faits régionaux ont conduit le CNAHES Alsace à réfléchir aux affaires de mœurs** qui interviennent parfois dans nos structures professionnelles. Un récent procès à Strasbourg vient de se terminer après plus de deux années de procédure par une sévère condamnation d'un éducateur enseignant pour pédophilie et mauvais traitement, ainsi que par la mise en accusation de deux cadres pour non dénonciation. Ces cadres mis en cause clament leur innocence. L'un a été déplacé. L'autre, mis à pied, a du travailler deux ans en usine. En outre, il n'est pas difficile de percevoir les graves conséquences de cette situation sur l'établissement et sur l'équipe. Il faut évoquer aussi la présence d'une campagne des mass médias qui a ému l'opinion publique bien avant le jugement. Et cette situation va perdurer du fait de l'appel interjeté tant par le condamné que par le parquet.

Nous n'avons bien sûr pas à interférer dans cette affaire qui relève de la Justice pour ce qui concerne le traitement des accusations et des responsables de l'établissement pour la gestion de leurs conséquences internes. Mais une telle situation n'est pas sans nous interpeller, parce qu'il s'agit de notre monde professionnel, parce que Groupement Alsace nous sommes proches de la situation, mais aussi parce que nous cherchons à développer une certaine conception du rôle du CNAHES.

Depuis la disparition de l'ANEJI (Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés), on peut regretter l'absence d'une association professionnelle représentative, qui aurait pu être un lieu de réflexion et de conseil. Le CNAHES est certes une association professionnelle du monde de l'éducation spécialisée, mais son orientation est particulière. Il a pour but de promouvoir la conservation des archives et de favoriser le développement de la recherche historique sur le secteur. Son rôle n'est donc pas de prendre en charge le présent, d'autant que ses promoteurs et la plupart de ses membres actifs actuels sont à la retraite. Mais le travail sur les archives et sur l'histoire des expériences professionnelles du passé a-t-il un sens en soi ? Son rôle essentiel n'est-il pas de servir à ceux qui ont et auront en charge les problèmes d'aujourd'hui et la construction de l'avenir ? Ne professons-nous pas l'idée que le présent a besoin de connaître le passé pour construire l'avenir, et que la mise en perspective historique n'est jamais inutile ? Ne cherchons-nous pas à transmettre des valeurs, des savoirs faire, sans pour autant chercher leur reproduction ? Ne cherchons-nous pas à faire adhérer à notre association un maximum de personnes morales, d'institutions, de personnes en activités, d'étudiants en formation ? Et si l'essentiel de nos membres actifs est constitué de professionnels à la retraite, d'autres, à une époque où la recherche d'une certaine forme de productivité ou d'efficacité devient pressante, se montrent intéressés par les possibilités ou les lieux de réflexion et de distanciation qu'offre la position

particulière du CNAHES, non impliqué qu'il est dans la gestion du présent immédiat.

En Alsace, nous avons opté pour une action au service des acteurs d'aujourd'hui et de demain sous des formes diverses : sensibilisation et aide à la conservation des archives certes, recueil de témoignages et orientés vers transmission des expériences et des valeurs, participation à des actions formatives, réalisation de contributions à l'histoire, soutien à des travaux à portée historique, intéressement des générations actuelles d'éducateurs à l'histoire... Nous entendons donc jouer un rôle interpellateur et contribuer à notre façon à la réflexion.

Au premier chef, une approche historique des affaires de mœurs dans notre secteur, est *a priori* bien située dans le rôle du CNAHES. Mais elle nous semble actuellement assez difficile à réaliser. En effet, il faut bien dire que par le passé un voile de silence a été largement appliqué dans nos établissements ou services comme d'ailleurs dans d'autres institutions (scolaires, familiales, religieuses...), et que l'on a le plus souvent agi de façon à étouffer les scandales, pour éviter qu'ils deviennent publics et entrent dans le domaine judiciaire. Il semble difficile de trouver des archives sur ce sujet et il faudrait se limiter à des témoignages peu vérifiables et toujours prudents. Cette piste de travail, qui n'est bien sûr pas à négliger, présente donc bien des obstacles.

**La contribution à la mise en œuvre d'un pôle régional de réflexion** nous laisse moins démunis. Nous pouvons y apporter le fruit de nos réflexions, avec l'avantage qu'elles proviennent d'un lieu non impliqué dans les aléas du moment. Aussi nous pensons proposer la création d'un organe d'information et de conseil consultable en cas d'affaires de violences ou de mœurs incriminant directement ou non des structures, des personnels éducatifs ou autres.

Les responsables des structures sont en première ligne. Certains groupements d'associations préconisent aujourd'hui à leurs adhérents une conduite à la fois dynamique et prudente, avec des étapes qui respectent les niveaux hiérarchiques et administratifs et qui permettent d'éviter d'agir dans la précipitation.

- Le Directeur de l'établissement en réfère à son Président.

- Le Président en réfère lui-même à l'autorité administrative (DASS, Services sociaux du département...).

Cela permet d'éviter les tentations d'étouffer l'affaire ou de croire qu'on peut répondre à la situation uniquement par soi-même. Cela laisse aussi un peu de temps pour prendre un minimum de recul et répondre le plus lucidement possible au problème. Tout dépend bien sûr des types de situations, car certaines impliquent à l'évidence des réactions rapides.

La prévention, la formation initiale et continue et le suivi des personnels sont indispensables. Ce travail devrait se faire sans tabous ni silences prudents. L'organisation des services peut également contribuer à éviter certains dangers. Des réunions de soutien et de contrôle réciproques dans les équipes sont nécessaires. D'autre part, la réglementation ne facilite pas aujourd'hui le travail d'embauche du personnel. Les chefs d'établissements sont responsables mais ne peuvent connaître le passé de certains candidats. Et il faut prendre aussi en compte les problèmes posés par l'émergence de tendances pathologiques latentes que la situation professionnelle révèle.

Les directeurs des centres de formation consultés estiment qu'il est bon effectivement de réfléchir aux questions posées, et qu'il est besoin d'avoir des lieux de référence ou de soutien. Ils pensent que le CREA est probablement le mieux placé comme pôle régional de réflexion et de référence. Cependant les centres ont à veiller au traitement de ces questions dans les formations initiales et de la formation continue. Il ne faut pas y négliger la connaissance des déviations, de leur signification, de leur prophylaxie et du droit. Les formations devraient également armer au mieux les personnels et les structures pour ne pas donner prise aux chantages intéressés par les personnes assujetties au contrôle social.

Toutes les personnes consultées sont d'accord pour considérer que les scandales répétés bloquent aujourd'hui la libre expression nécessaire à une telle prophylaxie. Elles pensent que **la création d'un lieu de recherche et de parole spécialisé serait opportune**. Ce lieu pourrait avoir pour mission de :

- réunir les connaissances, informations, rapports d'expériences ;
  - susciter des rencontres pluridisciplinaires et des actions de recherche, en particulier en ce qui concerne la prophylaxie,
  - conseiller les responsables dans leur mission de gestion des équipes sur le terrain.
- de réduire ainsi l'énorme coût social et judiciaire entraîné par la crise ouverte.

Cette mission souple, que les CREAI semblent les plus à même d'assurer au coup par coup, nécessiterait probablement l'impulsion d'une Commission Nationale, et serait à coordonner avec l'action de l'Éducation Nationale.

Pour l'heure, en conséquence, on peut résumer les **orientations prises par le CNAHES Alsace** à ce stade de la réflexion de la manière suivante :

1. Le CNAHES, du fait de son objet principal, peut favoriser l'expression des témoignages sur les situations du passé et participer à une réflexion qui s'appuierait notamment sur une mise en perspective historique. Mais si les enseignements du passé sont utiles, ils ne sont pas reproductibles tels quels, car les contextes ne sont pas comparables. Aussi, le problème est-il

aujourd'hui à traiter par ceux qui sont présentement en charge des institutions et des situations.

2. Le CNAHES Alsace peut par contre contribuer à susciter une réflexion régionale, et s'y associer. Le délégué régional prendra à cet effet contact avec le directeur du CREAI Alsace pour voir dans quelle mesure une telle réflexion pourra être mise en œuvre, en proposant aux diverses fédérations d'associations régionales d'y participer, comme par exemple l'UROPA (Union Régionale des Œuvres Privées d'Alsace), l'URAPEI (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés) et les responsables de structures publiques, car le problème implique également, à l'évidence, non seulement les professionnels mais aussi les administrateurs.

On le voit, le problème est complexe, et nous serions heureux d'avoir les réactions des autres régions, tant sur cette question particulière des affaires de mœurs que sur la conception que l'on peut avoir du rôle du CNAHES dans la dynamique actuelle des établissements et des services face à aux problèmes présents. Ces apports ou ces réactions peuvent être communiqués directement à

Michel CLAUDEL, délégué régional du CNAHES Alsace  
38 route du Droit – 88290 THIEFOSSE  
Tél. 03 29 24 68 72 - Courriel : [mclaudel@free.fr](mailto:mclaudel@free.fr)

Ou par l'intermédiaire de Roger BELLO, Président du CNAHES.

*François Beck et Michel Claudel, CNAHES Alsace*

---

## La journée des déposants, Le 23 mai 2005

Centre des Archives du Monde du travail (CAMT)  
78 boulevard du Général Leclerc, Roubaix

Sur le thème de "**l'art de l'écriture dans l'éducation spécialisée**", la journée se déroulera en 3 séquences laissant une large place aux débats. Dans l'ordre :

**9 h 30 : accueil** autour d'un café militant

**10 h 00 : ouverture** par Françoise Bosman, directrice du CAMT et Roger Bello, président du CNAHES

**10 h 30 - 11 h 30 : séquence 1 - productions du quotidien**, *modérateurs Marcella Pigani et Vincent Peyre*

**11 h 30 - 12 h 30 : Visite guidée** par les archivistes du CAMT et de ses coulisses

**12 30 - 14 h 00 : repas-buffet** sur place

**14 h 00 - 15 h 00 : séquence 2 - l'écrit stratégique**, *modérateurs Gérard Pesz et Jacqueline Mathieu*

**15 h 00 - 16 h 00 : état des fonds du CAPEA au CAMT**, et parallèlement suite de la visite des stands montés en duo (déposants et archivistes, par *Agnès Seguin et Valérie Poinssotte*)

**16 h 00 - 17 h 00 : séquence 3 - du brouillon à la version définitive**, *modérateurs Guy Dréano et Françoise Tétard*

**17 h 00 : clôture** par Antoine Savoye, professeur à l'Université Paris VIII

**17 h 15 : foire aux livres et aux revues, cocktail de clôture**

*Une coproduction CAMT-CNAHES - Un événement à ne pas manquer*

---

Rappelons aux distraits qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation 2005, que son montant est de 20 euros pour les personnes physiques, 65 euros pour les personnes morales et 8 euros pour les étudiants.

Chèques à l'ordre du CNAHES, à adresser au trésorier :

Roger Hueso, 5 bis rue de La Minière, 91410 DOURDAN

## Fonds d'archives entrés au CAPEA

- 1C - Jacques GUYOMARCH, versé en 1994, 1995, 1996 (24 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : DESS archives, Samuel BOUSSION, 1998. Exposition Enfants de justice, la rééducation en Bretagne dans les années 1940, Musée de Bretagne, février 1999
- 2C - Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI), versé en 1996 (15 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : DEA d'histoire, Samuel BOUSSION, 2001. Consultation dans le cadre d'une maîtrise d'histoire, Delphine GRUAU, 2000
- 3C - Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés (AIEJI), Daniel DUPIED, versé en 1996 (8 ml))  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise d'histoire, Hélène MICHAUD, 2001. Consultation dans le cadre d'une thèse d'histoire, Nicolas HUMPRIES, Laboratoire d'anthropologie juridique, 2001
- 4C - Serge GINGER / Jacques LEBLANC, versé en 1997 (2 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise d'histoire et classement, Virginie VERGNAULT, 1998
- 5C - Comité d'entente des écoles (CEE), versé en 1997 (3,2 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise d'histoire et classement, Sylvain CID, 1998. DEA d'histoire, Sylvain CID, 2000
- 6C - Maison d'enfants du Quercy, versé en 1995, 2000 (6,3 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise d'histoire et classement, Virginie VERGNAULT, 1998
- 7C - Victor GIRARD, versé en 1996, 1997 (10,5ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Stage de DEA d'histoire, Laurent BESSE, Université de Paris I, 1997. Maîtrise d'histoire et classement, Véronique SÉCHÉ, 2000
- 8C - Louis LE GUILLANT, versé en 1997 (1,6 ml)
- 9C - Roland ASSATHIANY, versé en 1998, 2000 (3,3 ml)
- 10C - Nouvelle étoile des enfants de France, versé en 1997, 1998 (4 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Stage pré-DESS archives, Mathilde PLASSE, 1999. Maîtrise d'histoire, Laëtitia COMBALDIEU, 1999 et Isabelle PLANCHENAU, 2000
- 11C - Pierre MERCIER, versé en 1997 (1 ml)
- 12C - Jacques SELOSSE, versé en 1996, 1998 (3,2 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise histoire et classement, Isabelle GESLIN-COLIN, 1999
- 13C - René COURTOIS, versé en 1998 (3,6 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise histoire et classement, Gaëlle GUIMBRETIERE, 1999
- 14C - Union des clubs de prévention du Nord (UCPN) , versé en 1996 (21 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Stage pré-DESS archives, Hugues COURANT, 1998. Maîtrise histoire, Christophe RICCI, 2001
- 15C - Union nationale des instituts de formation du travail éducatif et social (UNITES), versé en 1997, 1999 (7,1 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : DESS archives, Gaëtan SOURICE, 1999. Thèse en cours, Sylvain CID
- 16C - Ecole d'éducateurs de Buc, versé en 1999 (4,8 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise histoire et classement, Salio Amadi SISSOKO, 2000
- 17C - Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF), versé en 1999 (140 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Opération « tas » par l'ensemble de la promotion de DESS archives 1999-2000. DESS archives, Cédric DEMORY, 2000
- 18C - V.V. STANCIU, versé en 1999, 2000 (16 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise histoire et classement, Morgane BÉDIÉE, 2001
- 19C - Vaucresson, versé en 1995, 1996, 2000 (66.1 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : DESS archives, Régine MATHERN, 2000 et Lydie BILLAUD, 2001
- 20C - Fédération internationale d'économie familiale, versé en 1998, 1999 (4 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Maîtrise histoire et classement, Claire MÉNARD, 2001
- 21C - Association nationale des communautés éducatives, versé en 2000 (40 ml)  
Inventaires et travaux effectués à partir du fonds : Opération « tas » par l'ensemble de la promotion de DESS archives 2000-2001
- 22C - Comité de liaison des écoles de moniteurs éducateurs (CLEME), versé en 2001 (8 ml)
- 23C - Association nationale d'entraide féminine (ANEF), versé en 2003 (9 ml)

nota : l'abréviation ml signifie mètre linéaire.

*D'autres fonds sont actuellement en cours d'intégration ou en voie de l'être.*